

BON DE SOUTIEN PONCTUEL

À compléter et envoyer, accompagné de votre chèque, dans l'enveloppe-réponse jointe.



☐ **OUI**, je soutiens encore la mission de l'Église et participe au Denier en 2020.

De la part de : [merci de modifier si nécessaire]

Je fais un don en ligne sur **donnons-lille.catholique.fr** ou par chèque à l'ordre de : Association Diocésaine de Lille.

☐ 150 € ☐ 175 € ☐ 200 €

autre montant : €

66 % de réduction fiscale (voir au dos)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

☐ Je peux le recevoir par e-mail :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économe diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association Diocésaine. L'Association Diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐.

JE DONNE UNE FOIS COMBIEN DONNER ?

> **UN DON DE 100 €, soit 34 €**

après réduction fiscale, finance une journée de formation pour un séminariste.

> **UN DON DE 200 €, soit 68 €**

après réduction fiscale, finance un semestre de cours pour les animateurs en pastorale.

> **UN DON DE 400 €, soit 136 €**

après réduction fiscale, finance 10 jours de dépense de la vie quotidienne de nos prêtres. [nourriture, déplacements, autres dépenses courantes].

JE DONNE TOUS LES MOIS POURQUOI CHOISIR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

> **POUR VOUS DONATEUR, C'EST :**

- **plus simple** : vous n'avez plus besoin de penser à votre don
- **plus équilibré** : vous répartissez votre soutien en donnant de plus petites sommes, régulièrement
- **plus fort** : vous manifestez votre engagement pour la mission de l'Église

> **POUR LE DIOCÈSE, C'EST :**

- moins de frais de gestion
- une répartition des ressources qui suit le rythme des dépenses mensuelles [à savoir le traitement des prêtres et le salaire des laïcs]

BON DE SOUTIEN RÉGULIER

Mandat de prélèvement SEPA à dater, signer et renvoyer accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire, dans l'enveloppe-réponse jointe.

> **Je soutiens l'Église dans la durée par mon don régulier :**

J'autorise l'Association Diocésaine de Lille à envoyer à ma banque les instructions suivantes pour que celle-ci débite mon compte :

☐ chaque mois de ☐ 15 € ☐ 17 € ☐ 20 €

☐ autre montant : €

☐ chaque trimestre de ☐ 45 € ☐ 50 € ☐ 60 €

☐ autre montant : €

Je joins à ce mandat mon Relevé d'Identité Bancaire où figurent mes numéros IBAN et BIC.

> **INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE :**

Association Diocésaine de Lille - ICS : FR96ZZZ126128

L'Association Diocésaine de Lille vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

De la part de : [merci de modifier si nécessaire]

Fait à Signature : [obligatoire]

Le / /

INFORMATION À COMPLÉTER PAR VOTRE DIOCÈSE :

RUM : [ne pas remplir]

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économe diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association Diocésaine. L'Association Diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐.